



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION : 21 octobre 2026 à 19h

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance du 5 octobre 2026, un avis de motion a été donné et projet du règlement suivant a été déposé :

PROJET DE RÈGLEMENT 219-2026 SUR LA GESTION DES EAUX USÉES

Le projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire et ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu **le 21 octobre 2026 à 19h**, au Centre communautaire Saint-Marseille, situé au 52, chemin du Fleuve à Pointe-des-Cascades.

Au cours de cette assemblée, le maire ou autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une copie du projet de règlement peut être consultées sur le site web de la Municipalité : www.pointe-des-cascades.com, ou en personne au bureau de la Municipalité situé au 105, Chemin du Fleuve, durant les heures d'ouverture.

Heures d'ouverture du bureau de la Municipalité :

- Le lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h30
- Le vendredi de 8h00 à 12h00

DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce 13 octobre 2026.

Isabelle Poirier,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Poirier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 13 avril 2026, entre 9 heures et 12 heures, à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

J'atteste sous mon serment d'office, que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 avril 2026.

Isabelle Poirier,
Directrice générale et greffière-trésorière